

Ce 10 février 2020 en fin d'après-midi, Monseigneur le Prince Louis de Bourbon, de jure Sa Majesté le Roi Louis XX, a publié sur les réseaux sociaux le message suivant, pour commémorer l'anniversaire de l'Edit de Saint-Germain (10 février 1638) cf. > [ici](#), dans lequel son ancêtre SM le Roi Louis XIII rendait publique la consécration qu'il avait faite de la France à Notre-Dame. Notre Souverain légitime a accompagné son message de l'illustration suivante.



Monument du Vœu de Louis XIII à Notre-Dame de Paris

En ce jour anniversaire de la consécration solennelle de la France à Marie par mon aïeul Louis XIII, je formule à nouveau ma confiance en l'avenir de la France. L'avenir repose dans les mains des couples qui mettent leur espoir dans leurs enfants et dans la chaîne de la vie ; l'avenir repose

*dans les entrepreneurs animés par le souci du bien commun,
l'avenir repose sur tous ceux qui défendent le pays à ses frontières
plus ou moins lointaines ; tout repose sur ceux qui préfèrent leurs
devoirs aux seuls droits ; tout repose sur ceux qui croient en
l'homme, enfant de Dieu et dans le bien commun.
Que la Très Sainte Vierge continue à veiller sur nous et la France.*

